

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

05/09/2015

Dossier complet le :

09/10/15

N° d'enregistrement :

2019 08863

1. Intitulé du projet

Réhabilitation de Fiches plus ou moins abandonnées
et plus ou moins boisées

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

DELAITRE

Prénom

Jacques Jean Marie

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

78683615800055

Forme juridique

Exploitation Agricole

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
①	Défrichage de 1 ha 767 ares 50 ca des bois du Dercis d'une superficie approximative de 15 ha.
②	Défrichage de approximativement 3 ha 50 dans massif forestier des côtes de Sardaigne et du plateau Bartois

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Défrichage de 1 ha 767 et de 3 ha 50 avec
2a message du Bois (quelques feuillus chênes hêtres)
et beaucoup de noisetiers, vergnes, aubépines, prunelles
Ronces Dessouchage et mise en prairie (ensemencement
naturelle)
Après Implantation de la prairie, réhabilitation
de l'espace par plantation d'espèces AGRO-FORESTIÈRES,
chataigniers, Caroubiers

4.2 Objectifs du projet

Exploitation raisonnée et durable
sur deux niveaux = Sols prairie
et Arbres fruitiers forestiers
(chataigniers, Caroubiers)
Herbe et fruits, pouvant servir en alimentation
animale. Chevaux présents sur l'exploitation

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

le débouché sera assuré par une
entreprise d'exploitation forestière -
le bois récolté sera acheminé par les
chemins communaux existants -

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Production d'herbe et de fruits destinés
à l'alimentation animale (et/ou) humaine.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
 La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Direction Départementale des Territoires

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
① Superficie défrichée 1 ha 8 sur <u>15</u> ha	
② " " " 3 ha 5 sur <u>60</u> ha	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

① Le Deneux
 ② Les Combes
 Saint-Julien près
 Bort
 19110

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	650 m. d'Altitude
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	les travaux seront effectués en période hivernale

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	autant mais pas plus que le reste de la planète.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Résidus d'exploitation forestière réintroduits dans le sol

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Handwritten text in the response area:

le projet de l'AGRO FOREST
à l'adjonction de
la zone (à l'ouest)
de la zone de
la zone de

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

Blank response area for question 6.3.

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

X

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Mon projet est un projet de réhabilitation de zones boisées, non entretenues et non exploitées - projet d'AGROFORESTERIE avec implantation d'espèces végétales et arboricoles fruitières et forestières (chataigniers, caroux - brosses) -

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Ces 6 annexes demandées au §1

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

SARRANS St-Julien

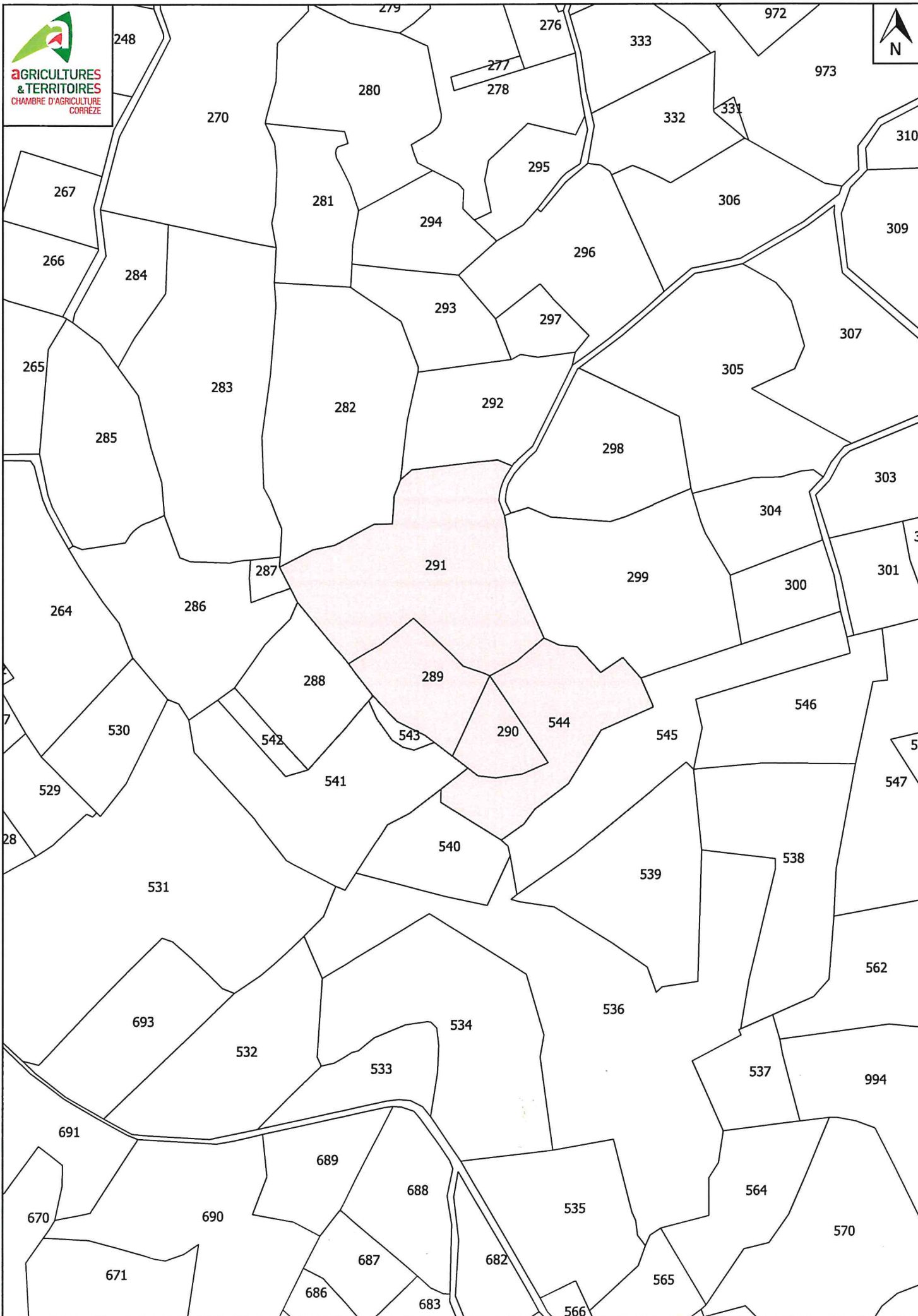
le.

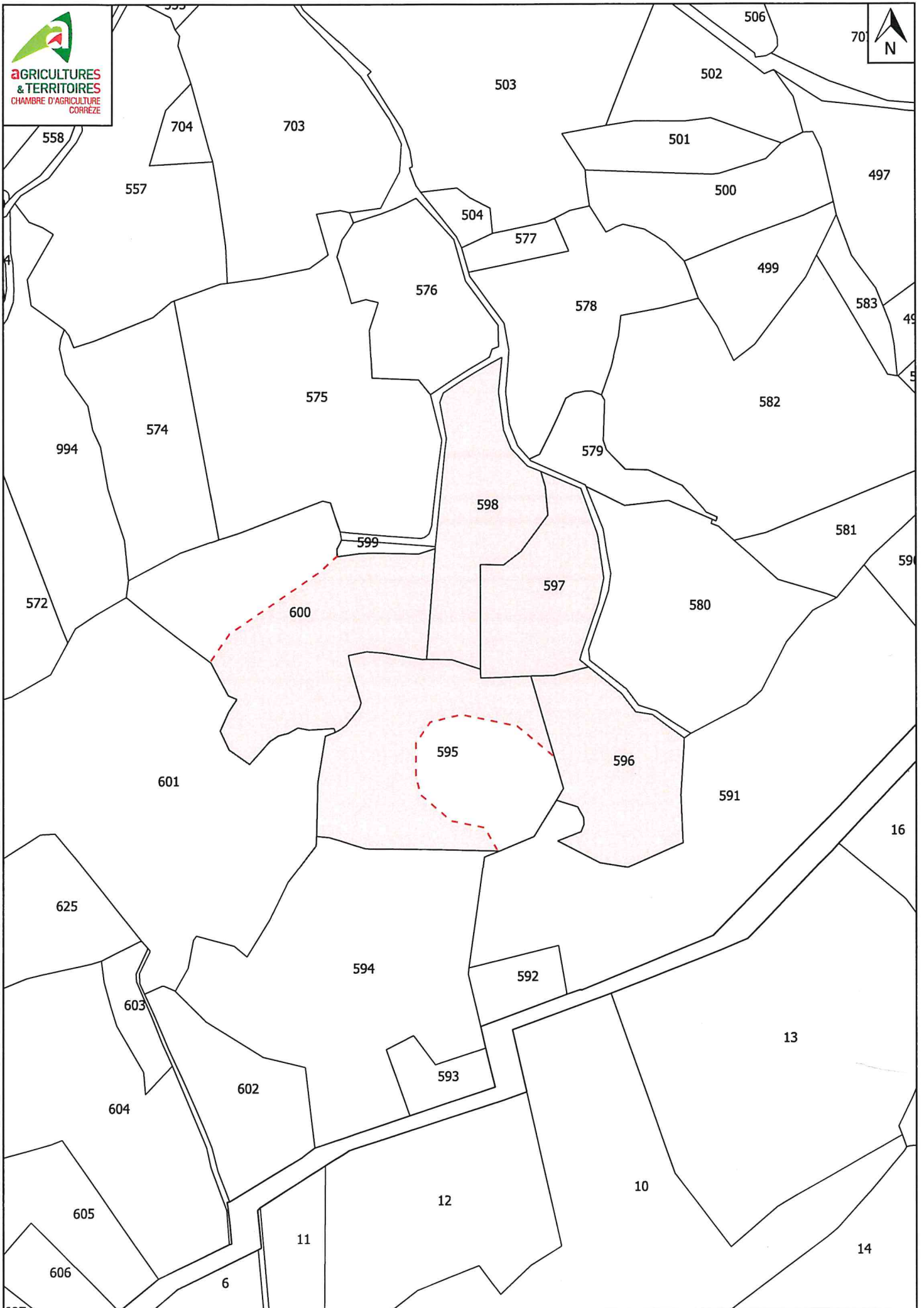
30.08.2014

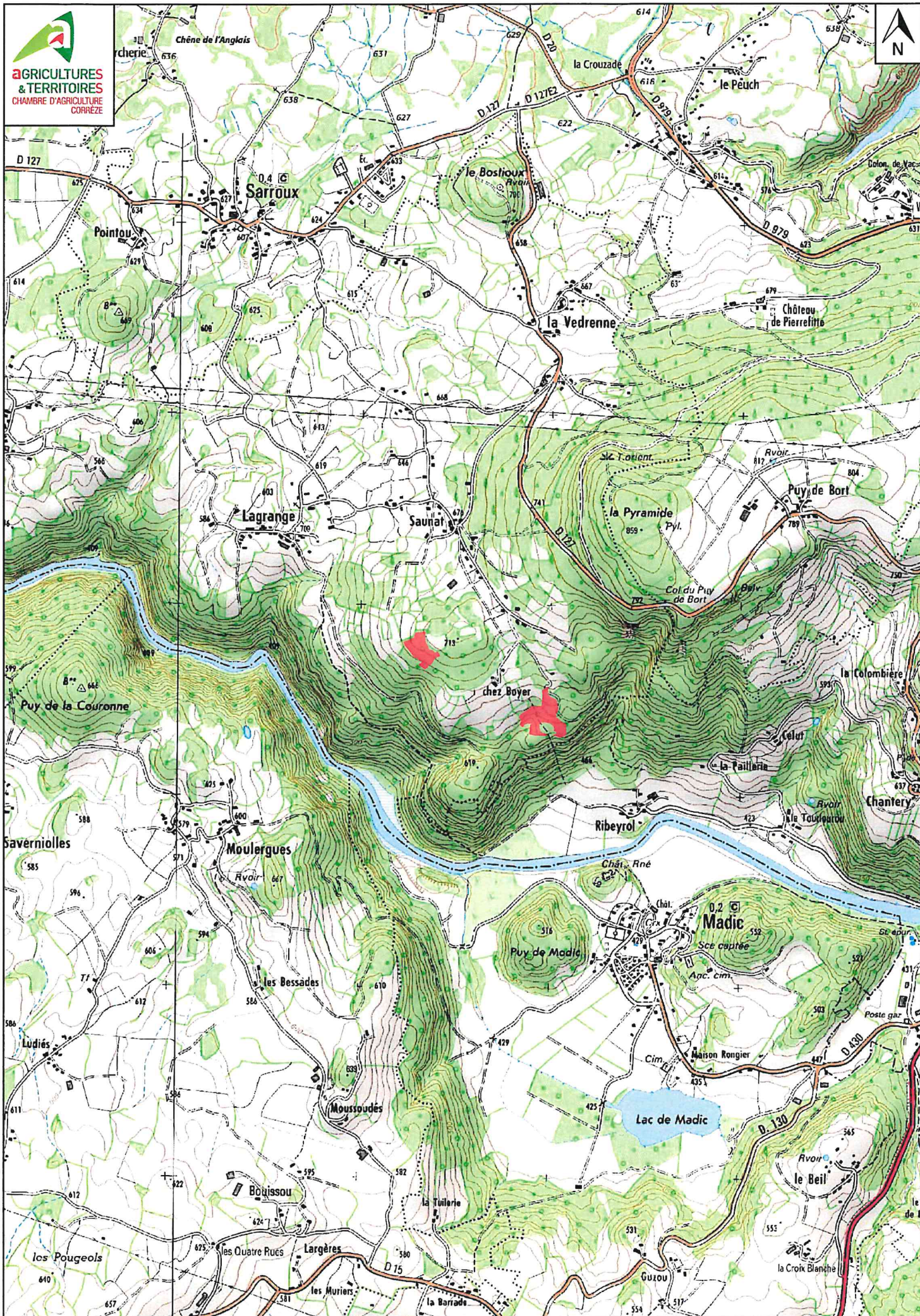
Signature









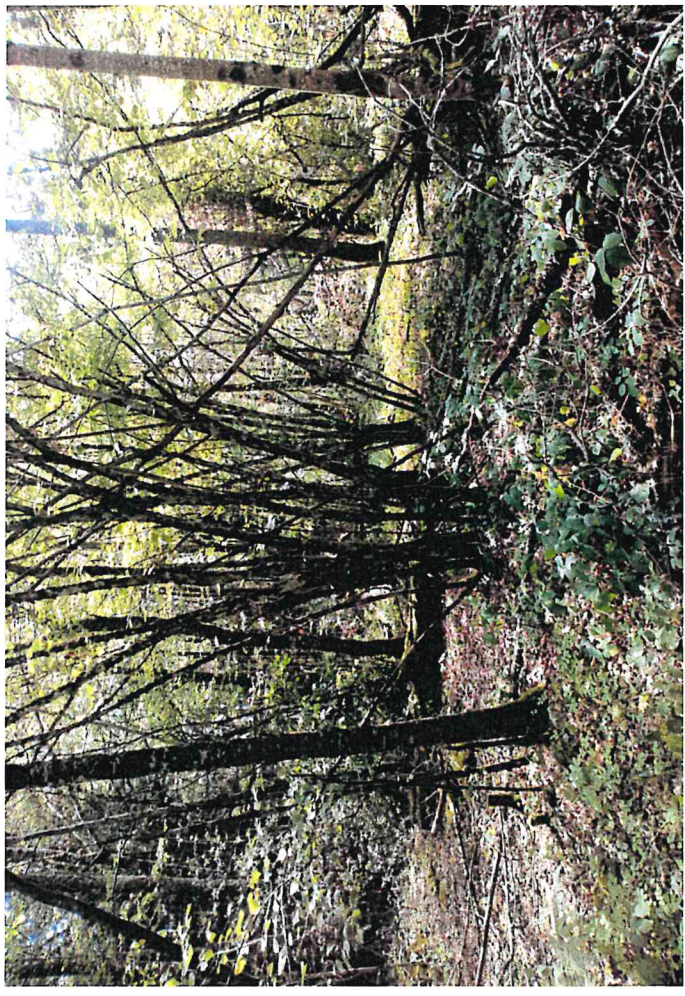


Plan de situation

1:25000

PHOTOGRAPHS

Date: 21/08/2019



Compléments d'informations suite à une demande d'examen au cas par cas

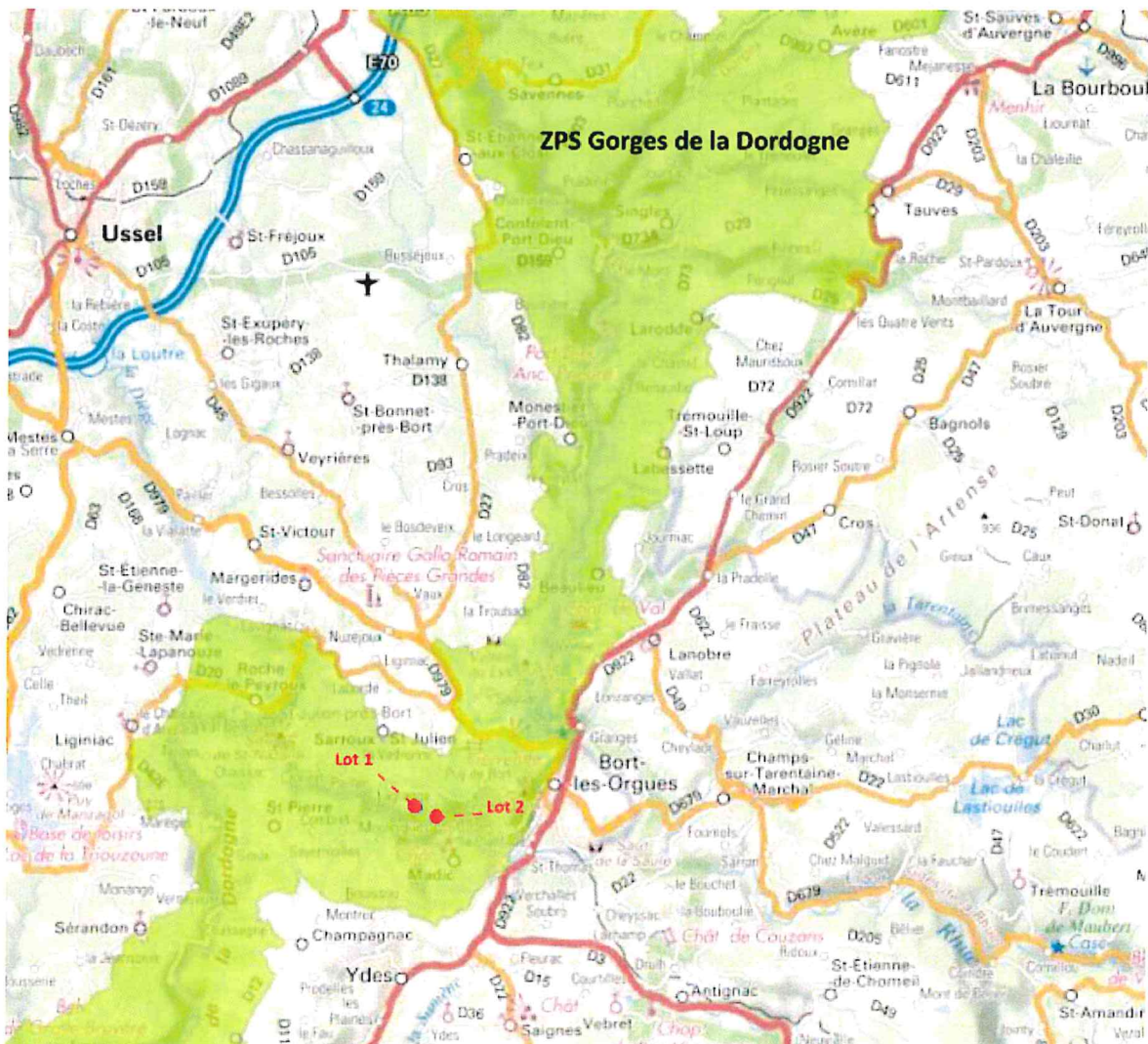
1. Description du contexte

Projet de défrichement de Monsieur Jacques DELATTRE, exploitant agricole, commune de SARROUX ST JULIEN (19)

Surface du projet : environ 5 ha

Objectif : Mise en culture pour agroforesterie, à savoir implantation d'une prairie (mise en valeur par un élevage extensif d'équidés) sous couvert d'un verger de châtaigniers et caroubiers.

Ce projet se divise en 2 lots distincts inscrits intégralement dans le périmètre de la ZPS des Gorges de la Dordogne (FR7412001). Les parcelles du lot 2 sont assez proche d'une Zone Natura 2000 ZSC Vallée de la Dordogne, ainsi que d'une ZNIEFF de type I « Bois de Pierrefite » et d'une ZNIEFF de type II « Vallée de la Dordogne ».



2. Sensibilité environnementale du projet

2.1. Caractéristiques de la ZPS « Gorges de la Dordogne »

2.1.1. Les espèces faune et flore de la ZPS

Voir DOCOB : http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/1587_19-FR7412001-Docob-ZPSGorgesDordogne-1.pdf.

2.1.2. Les milieux naturels de la ZPS

Voir DOCOB : http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/1587_19-FR7412001-Docob-ZPSGorgesDordogne-1.pdf.

2.1.3. Vulnérabilité

Les surfaces couvertes en feuillus sont en diminution, en raison de la pratique de la coupe à blanc et du reboisement en résineux s'inscrivant dans une logique d'exploitation forestière.

Toutefois, les motivations agricoles liées à des défrichements sont marginales dans ce phénomène de régression des surfaces forestières feuillues.

2.1.4. Lien écologique avec le projet

Augmentation de la surface pastorale du secteur : ces prairies pâturées de manière extensive par des troupeaux ruminants possèdent un réel intérêt environnemental (biodiversité intrinsèque, maintien des sols, ...).

De plus, en alternance avec des peuplements forestiers, la présence de ces écosystèmes pastoraux en bordure des forêts de pentes est favorable au maintien des populations de nombreux rapaces et chiroptères.

En outre, l'implantation d'arbres fruitiers sur les parcelles défrichées possède des effets particulièrement bénéfiques à la biodiversité du milieu. En effet, les arbres offrent un refuge à de nombreuses espèces, dont de nombreux insectes, des rapaces (perchoirs) et autres oiseaux, ainsi que des territoires de chasse propices aux chauves-souris. Les fruits tombés au sol et non ramassés seront également une source de nourriture pour de nombreux animaux.

2.2. Caractéristiques des autres zones d'intérêt environnemental à proximité de l'emprise du projet.

Bien que non inscrit dans ces différents zonages, le projet de défrichement se situe à proximité de 3 autres zones d'intérêt environnemental à savoir une zone Natura 2000 ZSC « Vallée de la Dordogne », une ZNIEFF de type I « Bois de Pierrefite » et une ZNIEFF de type II « Vallée de la Dordogne ».

Le projet de défrichement n'a ici aucun impact direct sur ces zones car totalement exclu de leur surface.

- Faune, Flore et milieu naturels de la ZSC Vallée de la Dordogne :
voir descriptif : <https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR7401103>

Ce site constitué essentiellement de gorges très encaissées donc très peu vulnérable aux activités humaines, et notamment aux défrichements. Aucune influence de ce projet.

- Faune, Flore et milieu naturels de la ZNIEFF de type 1 :
voir descriptif : <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/740120066>
- Faune, Flore et milieu naturels de la ZNIEFF de type 2 :
voir descriptif : <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/740006115>

Aucune influence sur ces deux ZNIEFF, que ce soit vis-à-vis de la nature du projet (prairie agroforestière liée à une activité d'élevage extensif) ou vis-à-vis de l'éloignement géographique de ces zones (+ de 500 mètres).

3. Description de la zone d'implantation du projet

3.1. Usage actuel sur la zone de réalisation du projet

L'ensemble des parcelles incluses dans l'emprise du projet sont vouées à la production de bois d'œuvre feuillus et résineux. Pour les feuillus, ils résultent essentiellement de boisements spontanés ayant colonisés d'anciens espaces agricoles abandonnés (anciennes pâtures et ancienne châtaigneraies à fruits) plus ou moins récemment. Pour les résineux, il s'agit de plantations régulières et artificielles.

La quasi-totalité des bois présent dans l'emprise du projet a déjà fait l'objet d'une vente à un exploitant forestier, et leur exploitation par le biais d'une coupe rase est en cours (en conformité avec le Code Forestier).

3.2. Milieux naturels présents sur la zone

Aucun milieu naturel d'intérêt n'est présent sur l'emprise du projet. Seuls quelques peuplements feuillus revêtent ici un caractère à connotation « naturelle » bien qu'il ne s'agisse que de milieux forestiers intermédiaires, relativement jeunes, issus d'une colonisation par accrus d'anciennes pâtures et/ou d'anciens vergers.

3.3. Espèces faune et flore de la zone

D'après Anthony VIRONDEAU, chargé de mission à la LPO et animateur de la ZPS, contacté par la Chambre Départementale d'Agriculture de la Corrèze pour d'autres projets similaires dans la même zone géographique, ce secteur n'est pas régulièrement suivi, et les données d'inventaires sont très peu nombreuses. Au cours des 15 dernières années, 6 espèces d'intérêt européen ont été contactées dans ce secteur, à savoir la Bondrée apivore, le Milan noir, le Milan royal, l'Aigle botté, le Pic mar et la Pie-grièche écorcheur.

Ces espèces ont été contactées en période de reproduction. Des territoires de reproduction ont été mis en évidence pour 3 espèces : bondrée, milan noir et milan royal. Leur localisation exacte n'est toutefois pas connue (précision au lieu-dit).

Etant donné les surfaces limitées des parcelles du projet, de leur situation sur le plateau, et l'absence d'information plus précises sur la localisation de territoire de reproduction d'espèce à enjeu directement sur ou à proximité immédiate de ces parcelles, l'impact de la conversion de ces parcelles en prairie agroforestière ne sera pas significatif sur les populations des espèces d'intérêt européen à l'échelle de la zone Natura 2000.

4. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé

4.1. Effets prévisibles du projet

Des dates de travaux de coupe et/ou dessouchage inadaptées pourraient également être néfastes à certaines populations d'oiseaux, et notamment en périodes printanières et estivales où sont présentes les nichées.

4.2. Mesures d'évitement et de réduction

- Période d'intervention :

Il est recommandé de réaliser les travaux de dessouchage en dehors de la période de reproduction des oiseaux, pour éviter tout dérangement, à savoir une période qui se déroule entre le 1er mars et le 31 août.

Les travaux seront donc entièrement réalisés entre septembre et février.

- Préservation des zones de pente

La parcelle cadastrée section D n°591, propriété de M. DELATTRE, et jouxtant la parcelle 596 a été exclue du projet en raison de sa topographie (pente très marquée). Les peuplements forestiers présents, spécifiques des forêts de ravins et à fort caractère environnemental, seront ici conservés, afin de préserver d'une part la richesse biologique de ce type de milieu, et d'autre part de se prémunir du phénomène d'érosion des pentes et de sédimentation des cours d'eau qui survient généralement après des coupes rases sur versants très pentus.

- Préservation de zones boisées et arbres isolés.

Des parties de parcelles cadastrales ont été exclues du projet comme par exemple sur la parcelle 595 (lot n°2) où un taillis de robiniers sera préservé. Sur les bordures du projet et très ponctuellement au sein des parcelles défrichées, des arbres isolés (vieux hêtres et chênes surtout) seront également conservés.

Le maintien de tous ces éléments arborés aura plusieurs intérêts :

- _ Préservation de la biodiversité végétale et animale du secteur. En effet, bien qu'aucun inventaire ou diagnostic précis de terrain n'ait été réalisé, ces éléments servent d'abris et de refuge à des nombreuses espèces végétales et animales.
- _ Maintien de perchoirs pour les rapaces
- _ Abris et ombrage des animaux d'élevage (chevaux) présents sur les parcelles une fois défrichées.
- _ Possibilité de continuer le prélèvement de manière raisonnée et durable du bois de chauffage par le propriétaire, combustible renouvelable permettant de diminuer l'utilisation d'énergies fossiles.

